

7 décembre 2011

**Viry-Châtillon – Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne**

***Proposition de renouvellement d'accompagnement  
en matière de communication d'influence***

**1. Contexte et objectifs**

La création d'une régie publique à Viry-Châtillon le 1<sup>er</sup> janvier dernier continue de constituer, pour l'entreprise régionale Île-de-France Sud, un motif d'inquiétude. La communication agressive du Président de la Communauté d'Agglomération Gabriel Amard, reste, dans le contexte complexe du renouvellement des DSP, une menace pour la croissance de l'entreprise régionale.

En outre, au-delà du passage en régie, il est aujourd'hui question pour la communauté d'agglomération d'acheter l'eau non plus à Lyonnaise des Eaux - Entreprise Régionale Sud Ile de France mais à Eau de Paris.

C'est pourquoi l'entreprise régionale doit continuer à diffuser de manière indirecte des messages mobilisant les parties prenantes du débat sur la gestion de l'eau, afin de limiter les conséquences néfastes de la communication du Président de la communauté d'agglomération et d'empêcher la mise en œuvre de la collaboration de la CA avec Eau de Paris.

Aujourd'hui, Lyonnaise des Eaux dans le Sud de l'Île-de-France désire :

- Susciter une médiatisation « spontanée » sur le sujet dans la continuité des interventions récentes d'Yves Jégo,
- Continuer à sensibiliser les élus tout en alertant plus largement le grand public sur ce sujet,
- Limiter et réduire, en la discréditant sur le fond, la communication de la Communauté d'Agglomération auprès des élus locaux, départementaux et régionaux ainsi que des acteurs institutionnels de la gestion de l'eau et des médias notamment via une communication digitale,
- Empêcher in fine la collaboration entre Eaux des lacs de l'Essonne et Eau de Paris, soit en conduisant la CALE à renoncer à son projet, soit en conduisant la Ville de Paris à renoncer à y participer de son côté.

# vae solis corporate

Vae Solis continuant de se charger de diffuser les messages auprès des acteurs concernés afin que l'entreprise régionale ne soit pas en première ligne.

## 2. Plan d'action

---

### a. Animation du blog comme outil de diffusion d'informations et de création de débats locaux

Vae Solis continuera à alimenter ce blog en publiant des billets qui constitue la nécessaire riposte digitale à la communication agressive des Communautés d'Agglomération. Le blog MonViryNature continuant de constituer le support de publication de chacune des thématiques environnementales étudiées dans la cartographie d'intérêt des Franciliens.

Ainsi, Vae Solis s'attachera à :

- **Veiller** : afin de protéger l'eRéputation du blog tout en protégeant la confidentialité des sources d'informations tout en veillant sectoriellement et thématiquement ces sujets.
- **Créer du contenu en ligne**: rédaction de textes, publication et montage d'une vidéo, ...
- **Promouvoir le contenu du blog** : cela passera par la republication de son contenu sur les réseaux sociaux, par le monitoring de la stratégie d'échanges de liens mise en place ... tout en le diffusant sur les blogs parisiens, d'élus et d'opposition existants (type delanoepolis).

### b. Veille et animation, le cas échéant, des actions de divers acteurs politiques en Seine-et-Marne et dans l'Essonne, ainsi qu'à Paris.

Le premier semestre 2011 a été marqué par les élections cantonales et sénatoriales. Une nouvelle période électorale s'ouvre avec la préparation de la campagne présidentielle. Il est essentiel de continuer le travail de sensibilisation et d'information pendant ce processus électoral. Vae Solis continuera ainsi à diffuser les messages auprès :

- o des élus locaux politiquement hostiles à la majorité de la CA des lacs de l'Essonne,
- o des élus départementaux et régionaux de l'Essonne compétents sur les questions d'eau et d'environnement et politiquement hostiles au Président de CA des lacs de l'Essonne,
- o des élus de Paris et de Seine et Marne, proches de la majorité gouvernementale, susceptibles de dénoncer dans leurs assemblées les faux semblants et les approximations de la communication de la CA des lacs de l'Essonne... et les implications pour les Parisiens et les Seine-Marnais des décisions prises en Essonne.

Concrètement, Vae Solis s'attachera à :

- o Rechercher des informations sur la façon dont la grève à Eau de Paris par l'opposition municipale,

## vae solis corporate

- Sensibiliser au cours de rencontres confidentielles les élus de l'opposition parisienne et castelviroise sur le caractère dangereux et irréaliste du projet,
- Diffuser des éléments d'informations auprès des principales figures de l'opposition locale aux Lacs de l'Essonne (notamment Jean-Marie Vilain) afin de relancer ou de soutenir leur voix et leurs actions visant à contester la communication outrancière de Gabriel Amard ou visant à faire connaître son véritable bilan.
- Mettre en forme et diffuser les éléments de langage pertinents sous forme de notes blanches analysant le bilan de la régie de la CALE (budget, action, fonctionnement, etc...) auprès des opposants tout en tentant de susciter une médiatisation de ces éléments sur la base des éléments fournis par Lyonnaise des Eaux - Entreprise Régionale Sud Ile de France.

*NB : ce point étant capital, Vae Solis veillera dans toute la mesure du possible que l'information soit relayée par les oppositions locales, afin de ne pas exposer Lyonnaise des Eaux dans sa démarche.*

### c. Recherche de médiatisation "spontanée" sur le sujet.

L'enjeu très politique de la gestion de l'eau, et le contexte électoral de l'année 2011, favorisent un intérêt médiatique pour cette question.

Aussi conviendra-t-il de diffuser auprès des meilleurs vecteurs d'information de la presse régionale les messages susceptibles de les amener à s'interroger sur les velléités du président de la CA des lacs de l'Essonne à partir de l'information diffusée sur le blog.

Pour cela, Vae Solis se chargera de relayer l'information publiée sur le blog aux journalistes des secteurs concernés par le biais d'une notification de publication qui leur sera personnellement adressée.

A cet égard, la publication des billets sur le blog vise d'abord à susciter une visibilité médiatique « spontanée ».

Dans un second temps, Vae Solis visera à la publication de quelques articles dans la presse nationale et locale pour dénoncer la démarche de la mairie de Viry.

### 3. Organisation de la mission et équipe dédiée

---

Une note d'étape mensuelle sera rédigée. Elle constituera le support d'un échange téléphonique qui permettra d'aborder l'état d'avancement de la mission.

**Pilotage de la mission : Antoine Boulay, Directeur général - Isabelle Mas, Directeur conseil et Florian Silnicki, Consultant.**

**4. Proposition budgétaire**

Honoraires forfaitaires pour l'ensemble de la mission 65.000 € HT  
(Honoraires forfaitaires d'Octobre 2011 à décembre 2012 inclus)

*Honoraires complémentaires en cas de succès, i.e. le renoncement par Eau de Paris et la CALE au projet d'alimentation de Viry-Châtillon par Eau de Paris : 45.000 € HT*

*L'atteinte de l'objectif précité avant fin 2012 provoquera l'interruption de la mission avec un préavis de trois mois. La mission effectuée sera facturée prorata temporis.*

Nos honoraires comprennent l'intégralité des prestations de conseil et notre accompagnement mobilisable 24h/24, 7j/7 via un système d'astreinte. Ils n'incluent en revanche aucun frais technique afférent à la production d'outils ou à la veille médiatique, ni aucun frais de représentation qui feront l'objet de devis spécifiques le cas échéant. Ils ne comprennent pas nos frais de déplacements hors Île-de-France (refacturés sur pièces justificatives). Les frais administratifs (télécommunications, déplacement Paris et petite couronne, courses, reprographie, etc.) feront l'objet d'un paiement complémentaire à hauteur de 6% des honoraires forfaitaires.

Ce contrat doit faire l'objet d'un accord par la mention « Bon pour accord », l'apposition du cachet de Lyonnaise des Eaux - Entreprise Régionale Sud Ile de France, la mention de la date et une signature.

L'Agence	La Société
<b>VAE SOLIS Corporate</b>	<b>Lyonnaise des Eaux - Entreprise Régionale Sud Ile de France</b>
Antoine BOULAY Directeur Général	Jean-François DEPIERRE Directeur Stratégie et Développement